



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation
Question écrite n° 119445

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préconisations exprimées dans le rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE) intitulé « les inégalités à l'école ». Concernant la formation des enseignants et leur métier, le CESE recommande de doter également les établissements privés sous contrat d'un conseil pédagogique. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119445

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10727

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)